

# Les lève-personnes

## Situation problème....

- Usager d'un fauteuil roulant, il vous est impossible d'effectuer vos transferts quotidiens vers votre lit, vos toilettes, votre baignoire,...
- Vous soulevez quotidiennement votre enfant à bout de bras, ce dernier grandit, prend du poids et votre dos vous fait souffrir.

Sachez qu'il existe sur le marché de nombreuses aides matérielles destinées à réaliser des transferts, tout en améliorant aussi bien le confort du bénéficiaire qu'en ménageant le dos du « tiers aidant ».

Au-delà des techniques de manipulations et des systèmes basiques (comme la planche de transfert, le disque rotatif,...), les lève personnes se divisent en 2 grandes catégories ;

- les systèmes « actifs » où le bénéficiaire participe au changement de position : les lève-personnes avec appuis au niveau des tibias.
- les systèmes « passifs » qui suspendent complètement le bénéficiaire pendant la manœuvre de transfert.

Les lève personnes, ou encore « infirmières mécaniques » passifs regroupent ;

- des systèmes mobiles au sol
- des systèmes fixés :
  - au plafond fonctionnant sur rail,
  - au mur
  - au sol.



Voici quelques éléments à considérer lors de leur acquisition ;

**Le système mobile au sol** présente des contraintes liées à son déplacement et à son pivotement. Des espaces suffisants sont nécessaires dans les locaux où les transferts sont réalisés. Il est donc important d'estimer la longueur, largeur, hauteur (attention aux encadrements des portes) ainsi que l'écartement de la fourche (pieds) de ce type de lève-personne.

- L'appareil passe-t-il dans le couloir ?
- La nature du sol n'influence-t-elle pas son utilisation ?
- L'embase, la fourche au sol passe-t-elle bien sous le lit ?
- Le modèle permet-il de monter assez haut pour, lorsque le bénéficiaire y est installé, franchir la baignoire?

Rien n'équivaut à l'essai à domicile qui peut-être négocié avec le fournisseur. Notons également que ce système représente, une fois le bénéficiaire installé, un poids considérable à pousser, à manœuvrer.

**Le système sur rails fixés aux plafonds** à contrario, est simple d'utilisation, peu encombrant et offre plus de confort au bénéficiaire qui pourra éventuellement actionner lui-même la télécommande du système.

On parle de système à un moteur lorsque seul le déplacement vertical (haut-bas) est électrifié, 2 moteurs lorsque le système de déplacement horizontal l'est également. Ce dernier se justifie lorsque le tiers ne peut pousser le bénéficiaire ou que le bénéficiaire souhaite le faire en toute indépendance.

Le système suspendu ne pourra cependant pas aller chercher une personne qui est tombée dans un espace non couvert par son rail.



Le lève-personne mobile au sol ne rencontre pas de contraintes liées aux lieux de transferts. Il pourra toujours être utilisé lors d'un déménagement, être emporté en vacances,... Pour ce faire, assurez-vous que le système est pliable.

**Le système fixé** au mur ou au sol, localisé dans une seule pièce, est restreint à 1 seul rayon de giration. Il a l'avantage de ne présenter aucun encombrement au sol.

Dans les systèmes muraux, il existe un modèle portable qui outre sa discrétion et son moindre coût, s'adapte aux pièces les plus exigües sans « gros travaux d'aménagement ».



Il a aussi l'avantage de permettre des transferts dans différentes pièces au sein de la maison ou encore en dehors, comme pour une utilisation chez un membre de la famille par exemple.

Rappelons qu'il est important d'utiliser une toile appropriée aux dimensions, caractéristiques de la personne et à l'utilisation envisagée.

Pour exemple, la sangle universelle est indiquée pour les personnes conservant une bonne maîtrise du tronc. A défaut, préférez une sangle hamac (avec têtère).



Nous vous informons également de l'existence de systèmes hybrides qui combinent les intérêts d'un lève-personne avec appui tibial (transferts/soins) ainsi que ceux de la mise en station debout. Ce type de système se révélera des plus intéressants dans des situations d'adaptation de poste de travail.

Outre le fonctionnement du lève personne n'oubliez pas de vous informer sur la technique de placement de la sangle.

Assurez-vous également que l'appareil répond aux normes de sécurité.

Un petit conseil : les différents modèles de lève-personne sont sur batterie plomb/acide, il ne faut donc pas attendre que la batterie soit « morte » pour recharger l'appareil. Mettre en charge tous les soirs prévient la panne et prolonge la vie des batteries. Celle-ci varie de 5 à 7 ans si elles sont utilisées correctement.

Dans les systèmes muraux, il existe un modèle portable qui outre sa discrétion et son moindre coût, s'adapte aux pièces les plus exigües sans « gros travaux d'aménagement ».

Il a aussi l'avantage de permettre des transferts dans différentes pièces au sein de la maison ou encore en dehors, comme pour une utilisation chez un membre de la famille par exemple. Rappelons qu'il est important d'utiliser une toile appropriée aux dimensions, caractéristiques de la personne et à l'utilisation envisagée.

Pour exemple, la sangle universelle est indiquée pour les personnes conservant une bonne maîtrise du tronc. A défaut, préférez une sangle hamac (avec tête).

Nous vous informons également de l'existence de systèmes hybrides qui combinent les intérêts d'un lève-personne avec appui tibial (transferts/soins) ainsi que ceux de la mise en station debout. Ce type de système se révélera des plus intéressants dans des situations d'adaptation de poste de travail.

Outre le fonctionnement du lève personne n'oubliez pas de vous informer sur la technique de placement de la sangle.

Assurez-vous également que l'appareil répond aux normes de sécurité.

Un petit conseil : les différents modèles de lève-personne sont sur batterie plomb/acide, il ne faut donc pas attendre que la batterie soit « morte » pour recharger l'appareil. Mettre en charge tous les soirs prévient la panne et prolonge la vie des batteries. Celle-ci varie de 5 à 7 ans si elles sont utilisées correctement.

Les agents des bureaux régionaux de l'AWIPH sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant les possibilités d'interventions financières octroyées aux particuliers.

Pour toutes questions portant sur le matériel présenté, les distributeurs, les services conseil compétents, adressez-vous au :

**Cicat à Charleroi : 071/205.506 - FAX : 071/205.116 -**

**<mailto:cicat@awiph.be>**

***Ne laissez pas à d'autres le soin de décider sans vous !***

